



Introduction à la Prévention et à la gestion de proximité des biodéchets

Séminaire élus du 17 novembre 2023 à Aubenas

Coralie Scribe - administratrice

Sonia Guldener - coordinatrice

Avec le Soutien financier de



Le Réseau régional

LE RÉSEAU RÉGIONAL A ÉTÉ CRÉÉ EN 2013, ET A BÉNÉFICIÉ DÈS LE LANCEMENT DU SOUTIEN FINANCIER ET TECHNIQUE DE L'ADEME ET DE LA RÉGION



*Les Rencontres régionales des adhérents
AURA en septembre 2023 dans l'Allier*

182 adhérents dont :

68 collectivités et syndicats déchets

50 associations/entreprises professionnelles

64 individuels

Modalités d'adhésion pour les collectivités :

400€ par an si < 50 000 habitants

800€ par an si > 50 000 habitants

NOTRE RÔLE :

- ANIMER UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS / BÉNÉVOLES DU COMPOSTAGE
- DIFFUSER LE SAVOIR
- S'ASSURER DE LA QUALITÉ DES FORMATIONS
- FAIRE UN SUIVI RÉGLEMENTAIRE

Notre fonctionnement

12 administrateurs bénévoles, élus en AG,
qui prennent les décisions,
dans le cadre d'une gouvernance collégiale
avec 12 commissions,



1 coordinatrice salariée

contact@aura.reseaucompost.org

tél 06 74 02 60 18 (sauf mercredis)



Une structure professionnelle relais
dans chaque département



Pétale 07 en Ardèche
Compost & Territoire en Drôme



Notre expertise

- COMPOSTAGE DOMESTIQUE (DONT LOMBRICOMPOSTAGE)
- COMPOSTAGE PARTAGÉ DE QUARTIER OU EN PIED D'IMMEUBLE
- COMPOSTAGE EN ÉTABLISSEMENT (SCOLAIRE, TOURISME, SANTÉ...)
- RÉDUCTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE
- PRÉVENTION ET GESTION DES « DÉCHETS » VERTS (PAILLAGE, MULSHING, BROYAGE...)
- AMENDEMENT DES SOLS
- COMPLÉMENTARITÉ COMPOSTAGE ET COLLECTE DE PROXIMITÉ
- TOILETTES SÈCHES



Un centre de ressources pour tous

EN LIBRE ACCÈS :

- FICHES TECHNIQUES
- WEBINAIRES
- LETTRE INFORMATION
- MEDIATHEQUE
- LISTE DES ORGANISMES DE FORMATION HABILITÉS ET AGENDA DES SESSIONS
- OFFRES D'EMPLOI
- CARTOGRAPHIE DES ADHÉRENTS
- RÉFÉRENCIEMENT DES SITES DE COMPOSTAGE (GÉOCOMPOST)

RÉSERVÉS AUX ADHÉRENTS :

- FORUM D'ÉCHANGES TECHNIQUES
- SÉMINAIRES (UN RÉGIONAL ET UN NATIONAL)
- ACCOMPAGNEMENTS THÉMATIQUES AUX COLLECTIVITÉS

Les « 5 piliers de la PG-Prox »

Ce que promet le Réseau Compost Citoyen

- Participation citoyenne
- Développement territorial
- Retour au sol des matières compostées
- Low-Tech
- Réduction de l'empreinte carbone de la gestion des déchets



Les « 5 piliers de la PG-Prox »

Composter sur place, c'est :

- 1 Favoriser la participation citoyenne et le lien social**
- 2 Permettre le développement endogène du territoire en créant des emplois et des filières locales d'économie circulaire**
- 3 Faciliter le retour au sol de la matière organique pour végétaliser les milieux urbains ou régénérer les sols en milieu agricole**
- 4 Privilégier une approche low-tech pour que le compostage reste un procédé naturel simplement accompagné par l'homme**
- 5 Diminuer notre empreinte carbone en limitant les transports et en économisant des ressources via la réduction du gaspillage alimentaire**



Les « 5 piliers de la PG-Prox »

Composter sur place, c'est :

- 1 Favoriser la **participation citoyenne** et le lien social



Les « 5 piliers de la PG-Prox »

Composter sur place, c'est :

- 2 Permettre le **développement endogène** du territoire en créant des emplois et des filières locales d'économie circulaire



Les « 5 piliers de la PG-Prox »

Composter sur place, c'est :

- 3** Faciliter le **retour au sol de la matière organique** pour végétaliser les milieux urbains ou régénérer les sols en milieu agricole



Les « 5 piliers de la PG-Prox »

Composter sur place, c'est :

- 4 Privilégier une **approche low-tech** pour que le compostage reste un procédé naturel simplement accompagné par l'homme



Les « 5 piliers de la PG-Prox »

Composter sur place, c'est :

- 5 Diminuer notre empreinte carbone** en limitant les transports et en économisant des ressources via la réduction du gaspillage alimentaire



La réglementation “tri à la source des biodéchets”



Loi Grenelle II
2010

Loi TECV
2015

Loi AGEC
2020



1^{er} janv. 2023 : producteurs + 5 tonnes

1^{er} Janvier 2024
TOUS CONCERNÉS !

Et également :



Arrêté ministériel du
9 avril 2018

Circulaire du
13 décembre 2012

[Arrêté du 9 avril 2018](#)

Cadre du compostage partagé

Un seuil : une tonne de Déchets de Cuisine et Table par semaine

Formation des parties prenantes

- Maîtres-Composteurs
- Guides-Composteurs
- Référents de Site

Rôles et responsabilités

- Exploitant
- Sous traitant / délégataire
- Bénévole

Et pour le retour au sol?

La professionnalisation de la filière

Structuration des fiches métiers et du dispositif de formation il y a 10 ans, par le RCC et l'ADEME

Référent de site

- 1 jour de formation
- Personne ressource pour informer les usagers d'un site.

*Guide composteur**

- De 2,5 à 5* jours de formation
- Accompagne les habitants d'un territoire dans les démarches PGprox.

*Maître Composteur**

- 7 jours de formation
- Professionnel qui met en œuvre les opérations de PGprox sur un territoire.





Etude des coûts du compostage partagé



1^{er} JANVIER 2024

entrée en vigueur de la loi AGECE
= tri à la source des biodéchets
pour tous les producteurs.

Le compostage partagé est une des solutions du tri à la source des biodéchets.



LES OBJECTIFS du Réseau Compost Citoyen :

- Identifier les coûts du compostage partagé
- Les comparer avec la collecte séparée



ÉTUDE DES PERFORMANCES ET DES COÛTS DU COMPOSTAGE PARTAGÉ

Réalisée sur les données déclaratives
de 9 collectivités pour l'année 2021

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

RÉPARTITION DU BUDGET PAR POSTE DE DÉPENSE

MATÉRIEL 8%

- Composteurs, griffes, pelles, aérateurs, etc
- 6 ans = durée d'amortissement moyenne des composteurs
- 28 sites installés en 2021 en moyenne sur les 9 collectivités (sans compter les renouvellements de sites déjà existants)

SENSIBILISATION - ANIMATION 12.3%

- Outils de communication et différents types de supports
- Frais liés à l'animation des réseaux RS et GC pour certaines collectivités

FORMATION 6.6%

La part du poste «**PRESTATION**», présent pour 7 collectivités (les 2 autres gèrent le compostage uniquement en régie), est de 45% en moyenne. Les montants des prestations ont été intégrés dans chacun des 5 postes présentés ci-dessus.

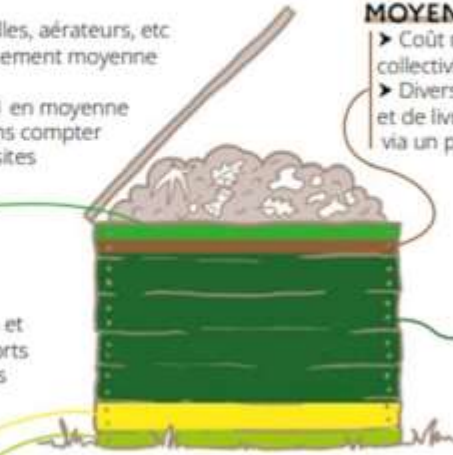
Remarque : la répartition entre la part assurée exclusivement «en interne» par les collectivités et celle facturée par les prestataires pour celles concernées est détaillée dans l'étude complète «**Étude des coûts du compostage partagé parmi 9 collectivités**» du RCC.

MOYENS LIÉS AU BROYAT 5.6%

- Coût moyen de 41,70 € / site sur les 9 collectivités
- Diverses sources d'approvisionnement et de livraison (la plus courante est l'achat via un prestataire)

INGÉNIERIE 68.2%

Comprend le temps des agents en interne sans détail des missions effectuées contrairement à celles des prestataires avec une distinction entre la dimensionnement, l'installation, la gestion et le suivi des sites.



INDICATEURS MÉDIANS DES 9 COLLECTIVITÉS

Nombre ETP / 10 000 hab desservis
0.7 ETP interne
0.3 ETP prestataire



18.5% de l'habitat collectif est desservi
1 habitant sur 4 desservi apporte ses biodéchets (au composteur partagé)

1.2 ETP consacré au compostage partagé par collectivité

4.80€ / hab. desservi

0.50€ / hab. de la coll.

525€ / tonne détournée

730€ par site installé



1.75 TONNES détournées / an / site

10 KILOS détournés / an / hab. desservi

39 KILOS détournés / an / hab. participant

FORMATION ET COMPÉTENCE DES INTERVENANTS

RÉFÉRENT DE SITE

Piliers du compostage partagé, habitants bénévoles, ils sont formés aux bases du compostage et assurent le suivi et l'animation de leur site.

- 438 formés en 2021
- En moyenne, 3 référents de site formés par site de compostage partagé

MAÎTRE COMPOSTEUR

Il pilote, structure, dimensionne, anime une démarche de compostage partagé ainsi qu'un réseau de Référents de site.



GUIDE COMPOSTEUR

Proposé par 3 collectivités aussi pour les habitants et élus afin d'avoir des «Relais terrain» pour intensifier le déploiement (81 habitants formés en 2021)

COÛTS MÉDIANS DE LA COLLECTE SÉPARÉE



23.30€ / hab. desservi (entre 13 et 33€)
588€ / tonne (entre 260 et 890€)

- Le compostage partagé présente des coûts moindres par habitant desservi et du même ordre de grandeur par tonne détournée.
- **A chaque territoire d'adapter les solutions de tri à la source selon ses spécificités.**

Et maintenant du concret !

